



En arret de travail peut on avoir une avance sur hetitage??

Par **mel11**, le **21/03/2011** à **09:25**

Bonjour,
je voudrais savoir s'il est possible de demander une avance sur héritage. mon mari est héritier de son grand pere qui est décédé il y a plusieurs années. son père étant lui aussi décédé. sa grand -mère est toujours là mais a couper les ponts avec bon nombre de ses enfants et petits enfants. depuis 2 ans mon mari est en accident de travail et moi en arret pour longue maladie. est il possible donc de faire cette demande pour nous aider financièrement. sachant que le grand - pere avait de l'argent placé et des biens immobiliers. la grand-mère est a l'abris du besoin mais un de ses enfants "profite" de l'age avancé de cette personne et nous avons également peur qu'il ne reste plus rien a son décès.
merci pour votre reponse

Par **mimi493**, le **21/03/2011** à **10:52**

non, un héritage ne se touche qu'au décès de la personne qui n'a aucune obligation de faire des donations